

demarche.numerique.gouv.fr

Démarche : TRV - Demande de renouvellement de licence pour le transport public routier de personnes (à déposer seulement dans les 3 mois précédant l'expiration de la licence). : DRIEAT-ILE DE FRANCE-TRANSPORT ROUTIER Organisme Identité du demandeur **Email Etablissement** SIRET Dénomination Forme juridique **Formulaire** Demande de renouvellement de licence pour le transport public routier de personnes Cette demande ne peut être effectuée que dans les 3 mois précédents l'expiration de la licence. Pour les entreprises situées hors ILE DE FRANCE, la demande est à effectuer en ligne via le lien suivant: https://demarches.developpement-durable.gouv.fr/loc_fr/demarche/requestcategory/transport **DEMANDE DE RENOUVELLEMENT** Montant des capitaux propres (case 142 ou DL de la liasse fiscale) Transmettre la dernière liasse fiscale visée par un expert comptable en pièce jointe. Si capitaux propres insuffisants ou négatifs, transmettre les pièces justificatives. Si ce montant est insuffisant au regard du nombre de copies certifiées conformes demandées, produire toutes pièces justificatives (par exemple : attestation de garantie financière, PV d'assemblée générale pour une augmentation de capital avec attestation bancaire de dépôt de fonds correspondante, etc.) Nombre de copies certifées conformes demandées pour la licence pour le transport communautaire de personnes. Pour rappel: 1500 euros de capacité financière exigée pour chaque véhicule de moins de 9 places; 5000 euros de capacité financière pour chaque véhicule de plus de 9 places.

Nombre de copies certifées conformes demandées pour la licence pour le transport intérieur de personnes.

Pour rappel:

1500 euros de capacité financière exigée pour chaque véhicule de moins de 9 places;

TRV - Demande de renouvellement de licence pour le transport public routier de personnes (à c 5000 euros de capacité financière pour chaque véhicule de plus de 9 places.
ENGAGEMENT DU DEMANDEUR Je prends note que l'exactitude de ces renseignements pourra être contrôlé à tout moment par les services habilités de l'Etat
À cette fin, je m'engage à conserver dans l'entreprise tous les documents ayant permis d'établir la demande et à les présenter à toute demande des agents de l'Etat.
Avertissement: est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende le fait de présenter sciemment de faux renseignements à l'occasion d'enquêtes relatives aux conditions d'inscriptions aux registres ou à la délivrance de titres administratifs d'exploitation des véhicules (Article L.3452-9 du code des transports).
Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Pièces jointes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Dernière liasse fiscale visée par un expert comptable
Si ce montant est insuffisant au regard du nombre de copies certifiées conformes demandées, produire toutes pièces justificatives (par exemple : attestation de garantie financière, PV d'assemblée générale pour une augmentation de capital, attestation bancaire de dépôt de fonds, etc.)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Extrait Kbis actualisé